

chiffres pertinents figurent dans le rapport de la Commission du blé—comment au nom du sens commun les journaux peuvent-ils nous proposer d'écouler 400 millions de boisseaux de céréales de provende sur le marché d'exportation?

Peut-être devrions-nous réduire le prix de nos graines de provende. C'est fait, d'ailleurs. Il suffit de lire le bulletin hebdomadaire Richardson du 8 mars pour constater que nous avons réduit le prix de l'orge à \$1.02. Quelle en fut la conséquence immédiate? La France a vendu la sienne moins cher que la nôtre. Voilà. Quiconque pense—et il y en a encore plusieurs au Canada qui y croient, semble-t-il, mais très peu dans l'Ouest canadien—qu'il est possible d'accaparer les marchés internationaux en offrant des prix de rabais, ferait bien de se dessiller les yeux avant qu'il ne soit trop tard. Si nous songeons à nous aventurer dans un programme de ce genre, mieux vaut y penser deux fois.

La Commission du blé a fixé le prix de l'orge de provende à \$1.02 le boisseau. C'est un montant de 15 à 20 p. 100 inférieur à ce qu'il était récemment. Comment pouvons-nous compter vendre ce grain à un prix inférieur. Si nous nous proposons de le faire, le présent gouvernement devra agir comme certains gouvernements d'outre-mer. Nous devons dire au cultivateur, allez-y et cultivez de l'orge, nous lui trouverons un débouché et nous la vendrons au prix que nous pourrions obtenir, mais nous vous garantissons un prix à ce niveau. C'est la seule ligne de conduite que nous pourrions adopter.

Au cultivateur, il en coûte au moins tant pour produire de l'orge. Finies les formules magiques. J'ai grandi à une époque où on pouvait utiliser du fil de fer pour réparer les machines agricoles et où les gens possédaient un certain nombre de chevaux. Nous avions l'habitude en nous levant le matin de rassembler les chevaux de selle pour travailler. Cela ne prenait pas beaucoup d'argent. Nous ne pouvons plus rassembler les chevaux de selle pour travailler sur la ferme. Nous faisons maintenant démarrer les tracteurs. Nous payons 25c. le gallon d'essence, \$2 le gallon d'huile, et nous devons conduire nous-mêmes nos tracteurs ou payer quelqu'un \$1.50 ou \$1.75 de l'heure pour le faire à notre place.

C'est presque la même chose que dans l'industrie en général aujourd'hui. Je ne crains pas de me répéter. Nous ne sauverons pas l'industrie céréalière de l'Ouest par des ventes au rabais, et ceux qui le croient feraient mieux de se raviser. Je ne pense pas que le ministre soit de ceux-là. Je le dis en toute sincérité et dans l'espoir que le ministre n'acceptera pas l'argument de ces personnes.

[M. Gleave.]

Pour ceux qui veulent des chiffres sur la situation des grains, en voici que j'extraits du rapport de 1966-1967 de la Commission canadienne du blé. Au cours de la période quinquennale de 1947-1948 à 1951-1952, nous avons vendu jusqu'à concurrence de 73,458,000 boisseaux d'orge et en 1956-1957, nous avons réussi à en vendre 122,077,000 boisseaux. Durant l'année-récolte 1956-1957, nous avons vendu près de 82 millions de boisseaux d'orge. Nous nous sommes maintenus pendant une dizaine d'années à ces niveaux de volume. Il y a eu fléchissement à environ 42 millions de boisseaux en 1961-1962. De 1962-1963 à 1966-1967, nous n'avons pas enrayé cette baisse. Nos ventes ont baissé jusqu'à 15 millions de boisseaux, ce qui représente une minime fraction des 80 millions de boisseaux vendus en 1956-1957. En 1966-1967, nous avons vendu quelque 58 millions de boisseaux d'orge. Cela montre sûrement à ceux qui nous proposent de réduire le prix, qu'ils devraient y repenser à deux fois. Voilà un exemple concret de ce qui s'est produit.

Tout cela devrait se négocier. Comme le ministre l'a dit, il faut être deux pour danser le tango. Nous devrions apprendre de nouveaux pas. Nous entendons deux sons de cloche au sujet de l'agriculture.

A la fin des négociations de GATT, nous espérons, paraît-il exporter des produits manufacturés représentant 1.5 milliard de dollars par an.

M. le président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

Des voix: Poursuivez.

M. le président: Consent-on à l'unanimité à ce que le député poursuive?

Des voix: D'accord.

L'hon. M. Jamieson: Passez à la rumba.

M. Gleave: Monsieur le président, j'ai dit à peu près tout ce que je voulais dire aux membres du comité. J'espère que le nouveau ministre sera conscient de la tâche importante à accomplir, qu'il n'acceptera pas l'hypothèse non fondée que nous devons soustraire un tiers de nos terres à blé de la production active; qu'il n'acceptera pas la supposition que la moitié des cultivateurs canadiens seront forcés d'abandonner les affaires en 1980. Si le nouveau ministre, ou le gouvernement, ajoute foi à cette supposition, le pays court vraiment vers la catastrophe, tout comme les gens de la circonscription de Saskatoon-Biggar.